

Élaborer vos contrats de travail en toute sécurité dans un cadre RSE



Le respect de la réglementation en matière de droit du travail est primordial dans l'activité d'une entreprise. Rejoignez Samuel, Edith et Eden, chefs d'entreprise, confrontés dans leur quotidien à la recherche du meilleur contrat de travail, de la valorisation salariale la plus juste, et à bien d'autres événements sur la relation contractuelle.

Objectifs de la formation

Identifier vos besoins en recrutement (le salariat et les typologies de contrats)

Établir une bonne relation de travail (la créer et la préserver)

Rompre un contrat de travail dans les règles

Au programme

LE BESOIN EN RECRUTEMENT

Le salariat

- Les conditions du salariat
- La relation contractuelle

Les typologies de contrats

- CDI
- CDD
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Quiz

LA BONNE RELATION DE TRAVAIL

Créer une bonne relation de travail

- La rémunération à l'embauche
- La santé et la sécurité
- La durée de travail
- Les congés et jours fériés

Préserver une bonne relation de travail

- La RSE
- La rémunération
- La santé et sécurité
- La durée du travail
- La modification du contrat de travail
- L'évolution du salarié dans l'entreprise
- Les sanctions

Quiz

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- La rupture du CDI
- La rupture du CDD
- La rupture anticipée du contrat d'apprentissage
- La rupture anticipée du contrat de professionnalisation

Quiz

2 CAS PRATIQUES

Méthodes pédagogiques

Ressources interactives, quiz, documentations visuelles, vidéos.

Modalités d'évaluations

Quiz, évaluation.

Tarifs

150 €

Financer ma formation

Vous êtes Travailleur Non salarié (TNS) avec une activité principale artisanale : Chef d'entreprise individuel (EI) ; Micro-entrepreneur ; Gérant associé unique d'EURL ; Gérant associé majoritaire de SARL, Conjoint collaborateurs ; Conjoint associés ou auxiliaires familiaux. Financement par le FAFCEA - Fonds d'Assurance Formations des Chefs d'Entreprise Artisanale.

+ d'infos : www.fafcea.com

Vous êtes assimilé salarié ou salarié : Vous êtes Gérant associé minoritaire ou égalitaire de SARL ; Gérant non associé ; Président ou Directeur Général de SASU ou SAS ou salarié d'une entreprise. Financement par votre OPCO qui dispose de ses propres procédures (délai de dépôt, plafond horaire, subrogation, ...).

Pour connaître les démarches à engager : www.travail-emploi.gouv.fr

Vous êtes Demandeur d'emploi : Pour bénéficier d'une aide au financement de la formation, vous devez contacter votre agence **France Travail**.

Vous pouvez également mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) pour financer les formations diplômantes et certifiantes.

+ d'infos : www.moncompteformation.gouv.fr

Prise en charge possible en fonction de votre statut social (TNS, salariés et assimilés).

Informations pratiques

Durée de la formation

5h

100% à distance avec du tutorat

Public concerné

Tout public et particulièrement les salariés et dirigeants des TPE-PME, et demandeurs d'emploi.

Pré-requis

Aucun

Modalités et délais d'accès

Candidature formation jusqu'à 24h avant le 1er jour de formation

Délai de réponse : pouvant aller jusqu'à 48 h

La formation se déroulant intégralement à distance, vous bénéficiez d'une plateforme accessible 24h/24 pour une durée de 30 jours.

Accessibilité

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin de mettre en place les adaptations nécessaires, [merci de nous contacter](#) avant toute inscription.

Établissement(s) disponibles à Paris et Île-de-France

CMA Formation e-learning

CMA Île-de-France

 30 06 (service et appel gratuits)